

REWAY



Services de
règlement des
différends

Nous vous aidons à voir clair
dans les questions complexes

À PROPOS DE REVAY

Fondée en 1970 et ayant son siège social à Montréal, Revay est la plus grande firme de conseil spécialisée dans les réclamations de construction au Canada. Aujourd'hui, Revay compte plus de 50 consultants, principalement des ingénieurs, des architectes, des technologues et d'autres professionnels du domaine, répartis dans ses cinq bureaux au Canada.

En tant que société de conseil en construction de premier plan, nous aidons nos clients à anticiper, prévenir, gérer et résoudre les conflits et les problèmes liés à leurs projets de construction.

Les projets deviennent de plus en plus importants et complexes. De ce fait, le secteur de la construction souffre souvent de retards et de dépassements de coûts. Nous allégeons la charge que les conflits font peser sur nos clients. Nous nous efforçons de clarifier et de trouver des solutions aux questions complexes afin que les entrepreneurs et les maîtres d'ouvrages puissent se concentrer sur la réalisation de projets rentables, dans les délais impartis, et profitables à la société. Nous allons plus loin en proposant des services de prévention des différends, de gestion des risques et de nombreux autres services de gestion de projet et de conseil qui aident nos clients à éliminer les conflits avant même qu'ils ne surviennent.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

La clientèle de Revay se compose de tous les acteurs de l'industrie de la construction et comprend notamment les différents ordres de gouvernement, des maîtres d'ouvrages publics et privés, des entrepreneurs, des sous-traitants et fournisseurs, des firmes d'architecture et de génie incluant des firmes « Ingénierie, Approvisionnement, Gestion de Construction » (IAGC/EPCM), des cabinets juridiques, des institutions financières et différentes associations professionnelles du domaine de la construction. Nous avons réalisé des mandats dans tous les secteurs de l'industrie de la construction, et nous prenons présentement part, ou avons précédemment participé, à la plupart des mégaprojets au Canada.

Revay fournit des services dans les secteurs suivants de l'industrie de la construction :

- ✔ Infrastructures et transport
- ✔ Institutionnel
- ✔ Industriel, minier, pétrolier et gazier
- ✔ Énergie
- ✔ Commercial
- ✔ Installations militaires et bâtiments gouvernementaux
- ✔ Installations sportives, récréatives et culturelles
- ✔ Projets de construction spécialisés

L'expérience diversifiée de Revay en matière de projets nous permet de déterminer quelles meilleures pratiques pertinentes d'une industrie ou d'une région donnée peuvent être employées avec profit dans le cadre d'autres projets, et nos clients bénéficient du succès que leur procure notre polyvalence.

Le règlement
des différends
est le cœur de
notre pratique.



Après plus de 50 ans d'activité dans le secteur de la construction, Revay s'est taillé une réputation de chef de file canadien dans le domaine des réclamations et du règlement des différends. Notre approche invariablement impartiale nous a valu notre réputation de « tiers intègre ». Le haut niveau de satisfaction de nos clients repose sur notre compétence professionnelle, de même que sur les connaissances spécialisées et les approches analytiques distinctives mises à profit par Revay afin d'évaluer les réclamations et présenter les résultats de nos examens. Au cours de plus de 50 ans d'histoire, nous avons participé au règlement de plus de 7 000 différends, d'une valeur allant de 10 000 à 1 milliard de dollars.

Les services de gestion des réclamations et de règlement des différends offerts par Revay comprennent :

- ✔ Préparation de réclamations
- ✔ Évaluation de réclamations
- ✔ Rapports d'expertise et témoignage à titre d'experts
- ✔ Soutien aux conseillers juridiques
- ✔ Modes alternatifs de règlement des différends

L'expertise de Revay dans le domaine des analyses détaillées est essentielle pour réaliser :

- ✔ Analyses des délais d'exécution et des retards
- ✔ Analyse des pertes de productivité
- ✔ Analyse des ordres de changement
- ✔ Calcul des dommages
- ✔ Préparation de représentations graphiques pour les rapports d'expertise et les témoignages à titre d'experts

Préparation de réclamations

Lorsque les clients ne disposent pas de l'expertise ou des ressources internes nécessaires à la préparation d'une réclamation, Revay peut les aider à présenter leurs réclamations de façon claire, concise et convaincante. Nous effectuons des enquêtes approfondies afin d'élaborer pour nos clients des réclamations dont la défense est facilitée par des bases crédibles. Notre démarche comprend généralement l'élaboration d'une chronologie détaillée des événements, des analyses des retards et de la productivité, une analyse des problèmes en question, une démonstration des relations de cause à effet des éléments clés du différend, une justification des coûts, et la préparation de représentations graphiques. Nos clients bénéficient de la qualité de notre travail et de la fiabilité de nos résultats.

Évaluation de réclamations

Comme pour la préparation des réclamations, nos clients peuvent ne pas toujours disposer de l'expertise ou des ressources internes nécessaires pour évaluer les réclamations dans les délais requis par la plupart des contrats. Revay aborde l'évaluation des réclamations en évaluant d'abord la validité des documents de réclamation, puis en procédant à l'examen des analyses effectuées et des allégations mises de l'avant.

Rapports d'expertise et témoignage à titre d'experts

Les juges, arbitres et autres décideurs auxquels incombe la responsabilité de déterminer l'issue des litiges de construction s'appuient parfois fortement sur des preuves présentées sous forme de témoignages ou de rapports d'expertise. De nombreux professionnels de Revay ont été reconnus comme experts dans des causes où étaient en jeu les échéanciers des travaux, l'analyse des délais d'exécution et des retards, l'analyse des pertes de productivité et le calcul des dommages.

Afin d'aider les juges, arbitres et autres décideurs à mieux comprendre les questions complexes, Revay a recours aux stratégies suivantes :

- ✔ Une présentation des faits qui ne laisse pas place à l'équivoque
- ✔ Des analyses éprouvées, acceptées par l'industrie et adaptées au contexte
- ✔ Des conclusions énoncées dans un rapport simple, qui comprend des représentations visuelles claires

Soutien aux conseillers juridiques

Lorsqu'ils ne sont pas retenus à titre d'experts pour un litige, les professionnels de Revay sont en mesure de fournir un soutien technique aux conseillers juridiques dans la préparation de stratégies. Dans le passé, le cas échéant, cette assistance a pu prendre la forme de séances d'information sur des questions techniques complexes, ou d'une implication plus directe incluant la collecte d'informations, l'évaluation des arguments, la recommandation de questions pour la communication préalable de la preuve et le contre-interrogatoire, ainsi que la préparation de pièces.

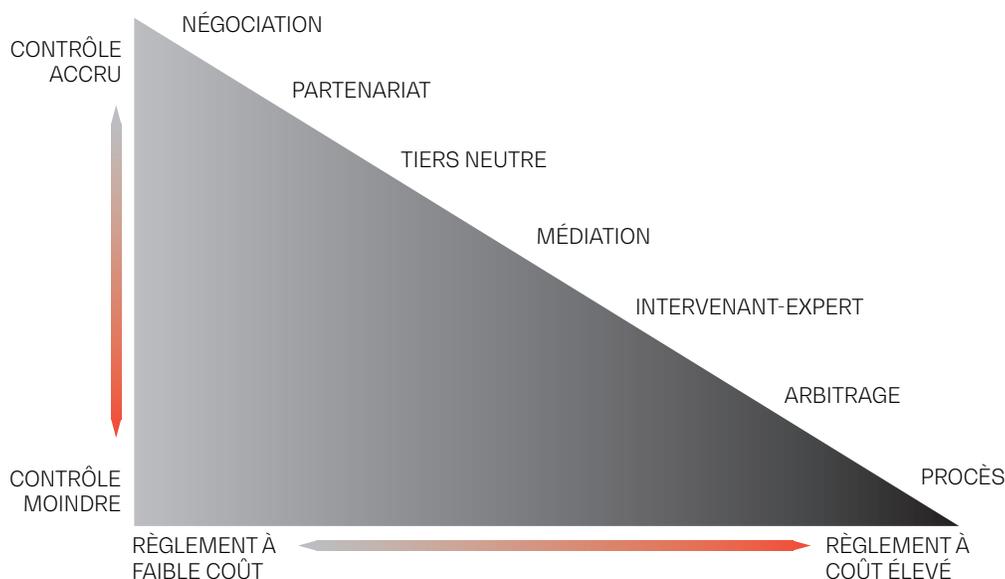
Modes alternatifs de règlement des différends

Les litiges relatifs aux retards et aux prolongations des délais constituent souvent un obstacle à la collaboration dont les équipes de projet ont besoin pour mener à bien les projets dans les délais impartis. Notre expérience de longues procédures d'arbitrage et de litige nous a appris que des différends qui s'étendent en durée peuvent entraîner des impacts considérables, et ce, tant en termes de temps que de coûts. Pour aider nos clients à résoudre les litiges plus rapidement et avec moins de ressources, nous préconisons le recours à des modes alternatifs de règlement des différends.

Les professionnels de Revay ont une expérience pratique de tous les modes alternatifs de règlement des différends, et ont agi comme arbitres, médiateurs, tiers neutres ou membres de comités de règlement des différends (CRD) dans un large éventail de litiges. Revay a dirigé des négociations qui ont permis de régler à l'amiable des réclamations de plusieurs millions de dollars pour des projets qui utilisaient divers modes de réalisation.

Revay peut soit prendre l'initiative et prendre directement part aux négociations, soit travailler en arrière-plan en fournissant une stratégie de négociation et des conseils.

PROCESSUS DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS



Un aperçu de nos services de règlement des différends – mandats de tiers neutre

Revay a aidé ses clients à résoudre de nombreux conflits sans recourir à l'arbitrage ou au litige grâce à son approche de partie neutre au projet. Lorsqu'elle agit en tant que tiers neutre, Revay est engagée conjointement par toutes les parties à un différend, et offre des conseils et des recommandations impartiales aux parties impliquées dans le but de les aider à collaborer pour trouver une solution au conflit. Dans certains cas, si nécessaire, Revay peut également prêter assistance à ses clients dans leurs négociations et faciliter le processus de règlement.

Comme le coût des services fournis est partagé entre toutes les parties au différend, celui que chacune doit assumer s'avère de beaucoup inférieur au coût d'une méthode plus traditionnelle de règlement des différends.

UNE EXPERTISE DE POINTE DANS L'INDUSTRIE

Quelle que soit la forme des examens effectués par Revay dans le cadre de son travail d'analyse détaillée, notre priorité est toujours d'établir le lien de causalité entre les problèmes examinés et nos conclusions afin d'être en mesure d'élaborer des analyses et des rapports sur lesquels nos clients ainsi que les juges, arbitres et autres décideurs peuvent s'appuyer.

Analyse des pertes de productivité

Des changements apportés à la conception, l'ajout de travaux supplémentaires ou des conditions imprévues au chantier sont tous des facteurs qui peuvent avoir un impact négatif sur la productivité. L'évaluation et le règlement de différends liés à la productivité reposent sur la bonne compréhension des causes de perte de productivité et sur la capacité d'en mesurer adéquatement les impacts. Il s'agit d'un champ dans lequel Revay s'est spécialisée, ayant notamment développé une expertise particulière dans l'évaluation de l'impact cumulatif des changements.

Analyse détaillée des échéanciers

Les retards, les interruptions ou l'accélération qui peuvent affecter l'échéancier d'un projet sont presque toujours en jeu dans les différends du domaine de la construction, et diverses méthodes d'analyse sont recevables. Revay se consacre depuis plusieurs années à la recherche des méthodes d'analyse les plus appropriées aux différents mandats qu'on lui confie et demeure à l'affût des moyens d'innover et d'améliorer leur utilisation.

Analyse des ordres de changement

Les ordres de changement sont fréquents dans la plupart des projets, et cela est encore plus vrai dans le cas des projets réalisés en mode accéléré. Revay a développé une méthode d'analyse des ordres de changement au cas par cas qui permet d'assurer l'évaluation adéquate de leur impact sur le projet.

Calcul des dommages

Les sommes auxquelles les parties ont droit constitue un élément névralgique du règlement des différends. Les circonstances dans lesquelles les dommages sont subis jouent un rôle déterminant dans leur calcul. Grâce à sa connaissance approfondie des diverses étapes d'un projet et de la structure de ses coûts, Revay est en mesure de déterminer adéquatement la valeur des dommages.

Préparation de représentations graphiques pour les rapports d'expertise et les témoignages à titre d'experts

Afin de venir en aide aux juges, arbitres et autres décideurs, Revay a élaboré des méthodes de représentation des résultats de ses analyses sous forme de graphiques qui facilitent la compréhension des questions techniques complexes. Ces graphiques servent également de support visuel aux témoignages écrits ou oraux de Revay.

NOTRE ÉQUIPE

Des conseillers reconnus pour leur honnêteté et leur impartialité

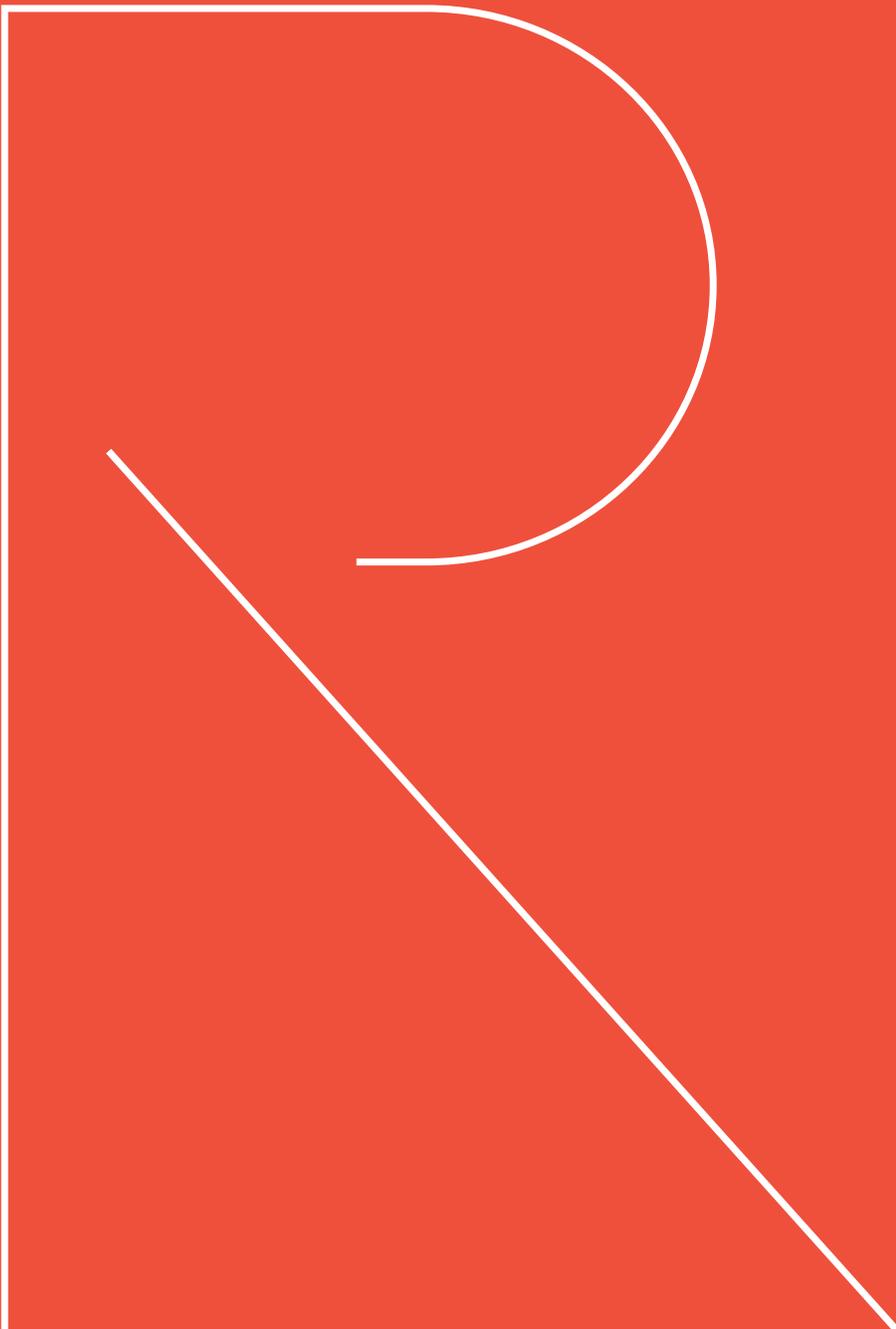
Les membres de notre équipe sont notre plus grand atout. Nos conseillers sont reconnus pour leur engagement, tant dans la prestation de services à nos clients que dans leurs efforts pour améliorer l'industrie de la construction. Revay tire une grande fierté de la diversité de la formation, de l'expérience, des habiletés et des compétences de son équipe. Nos conseillers ont en commun leur souci de respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité professionnelles, et plusieurs d'entre eux ont reçu des accolades de l'industrie pour leurs réalisations dans leurs domaines de pratique respectifs.

Certains de nos conseillers travaillent chez Revay depuis des décennies, ce qui leur a permis d'acquérir une expérience et un savoir-faire considérables et d'ainsi offrir des services d'une qualité et d'une constance sur lesquelles nos clients savent qu'ils peuvent compter. Leurs connaissances sont maintenant transmises à nos futurs experts et dirigeants, ce qui permet d'assurer une continuité dans la livraison de produits et services de haute qualité, et dans l'engagement de Revay à améliorer l'industrie de la construction dans son ensemble. Notre effectif est l'un des facteurs par lesquels Revay se démarque. Nos clients bénéficient de la diversité de l'équipe de Revay qui a une vision à 360 degrés des projets de construction et des problèmes qui peuvent survenir, nos conseillers ayant travaillé pour des consultants, des entrepreneurs, des maîtres d'ouvrages et des firmes d'ingénierie ou de conception dans les secteurs public et privé.



Expertises et expérience à titre de témoins experts

Nos services sont souvent retenus pour préparer des rapports d'expertise et tous nos consultants ont participé activement à l'élaboration de ce type de rapports. Nombre de nos conseillers ont été reconnus à titre d'experts et ont témoigné dans le cadre d'arbitrages ou de litiges. Ils ont aussi agi en tant qu'adjudicateurs ou donné des présentations dans le cadre de médiations et devant des comités de règlement des différends (CRD).



BUREAUX DE REVAY

MONTRÉAL

4333, rue Sainte-Catherine O. | bur. 500
Montréal, QC H3Z 1P9
(514) 932-2188
montreal@revay.com

TORONTO

7025 Langer Drive | Suite 110
Mississauga, ON L5N 0E8
(905) 858-1303
toronto@revay.com

www.revay.com

OTTAWA

150 Isabella Street | Suite 810
Ottawa, ON K1S 1V7
(613) 721-6801
ottawa@revay.com

CALGARY

715 5th Avenue S.W. | Suite 418
Calgary, AB T2P 2X6
(403) 777-4904
calgary@revay.com

VANCOUVER

1040 West Georgia St. | Suite 430
Vancouver, BC V6E 4H1
(604) 428-8350
vancouver@revay.com